LOGO

Porteur de projet

Organisme concerné

**Attestation de non commencement d’exécution**

**d’une opération avant le dépôt d’une demande de subvention**

**Je soussigné(e),** . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . (Prénom et NOM)

En qualité de . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ., représentant légal de . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . (organisme concerné)

**Atteste** que **l’opération décrite ci-après**, faisant l’objet d’une demande de subvention au titre de la lutte contre l’habitat indigne, **n’a pas connu de début d’exécution** à la date de réception par les services de l’État du dossier de demande de subvention déposé sur la plateforme « Démarches Simplifiées ».

**- Intitulé de l’opération :** RHI ou RHS ou OGRAL. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

**- Coût HT de l’opération :** . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . €

Je m’engage à informer l’autorité compétente du commencement d’exécution du projet et de toute évolution sur sa réalisation (nature, coût, travaux, localisation).

Fait à . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le ……/………/ 2023

Nom et qualité du signataire : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Signature :

*NB : Aucune subvention ne peut être accordée si l'opération a connu un commencement d'exécution avant la date de réception de la demande de subvention à l'autorité compétente. Le commencement d'exécution de l'opération est constitué par le premier acte juridique passé pour la réalisation de l'opération\* ou, dans le cas de travaux effectués en régie, par la constitution d'approvisionnements ou le début d'exécution des travaux. Les études ou l'acquisition de terrains, nécessaires à la réalisation de l'opération et réalisées préalablement, ne constituent pas un commencement d'exécution. Elles peuvent être prises en compte dans l'assiette de la subvention.*

*\* le premier acte juridique créant une obligation entre le porteur de projet et le premier prestataire : signature du marché, de l’ordre de service ou du bon de commande,….*